

Les Chiliens entre Approuver ou Rejeter



Par Milagros Pichardo*

À moins d'un mois du plébiscite constitutionnel au Chili, la désinformation gagne du terrain et un écart étroit entre l'approbation et le rejet pourrait réduire à néant les chances d'une société plus équitable.

Le 4 septembre, les Chiliens auront en effet l'occasion de changer la Constitution en vigueur depuis 1980, une Constitution qui porte l'empreinte d'Augusto Pinochet sur ses pages. Cependant, dans les réseaux sociaux et les services de messagerie tels que WhatsApp ou Telegram, la campagne de rejet a commencé pratiquement dès le début de la convention constituante, le 4 juillet de l'année dernière.

"Des informations biaisées, des fausses nouvelles, des contenus incivils et des attaques directes contre des membres de la gauche, en particulier des représentants des peuples indigènes, ont envahi l'ordre du jour et les conversations, affectant la délibération démocratique", a dénoncé le journal *Página 12*.

Des études telles que celles de l'Observatoire des conventions de l'université catholique de Valparaíso et de Plataforma Telar s'accordent sur le diagnostic: le processus constituant a été marqué par la désinformation.

Selon l'institut de sondage Criteria, 45 % sont enclins à rejeter le nouveau texte constitutionnel, 36 % sont enclins à l'approuver et 19 % ne sont pas encore fixés. Si le Rejet l'emporte, en raison de l'influence des groupes de droite, ce serait un affront aux plus de 30 personnes décédées lors du déchaînement social de 2019.

Rappelons qu'en octobre 2020, pour la première fois dans l'histoire du Chili, il a été demandé aux citoyens s'ils approuvaient ou rejetaient la rédaction d'une nouvelle Constitution.

Le résultat est écrasant : 78 % de la population se prononce alors en faveur de la modification de la Loi fondamentale. C'était également la première fois depuis 1833 que la Constitution était rédigée par une convention de citoyens élus au suffrage universel. Ce résultat a calmé les rues dans tout le pays.

Le texte sur lequel les Chiliens vont se prononcer comporte 178 pages, 388 articles et 54 règles transitoires. Elle préconise l'instauration d'une "démocratie paritaire", où les femmes occupent au moins 50% de tous les organes de l'État, et prescrit des mesures visant à "réaliser l'égalité réelle et la parité".

Le nouveau projet définit le Chili comme un État plurinational et interculturel, reconnaît 11 peuples et nations, et rétablit le respect et la reconnaissance des peuples autochtones.

Il assure également "les conditions de la grossesse, de l'interruption volontaire de grossesse, de l'accouchement volontaire et protégé et de la maternité".

Le nouveau document constitutionnel décrit le Chili comme un "État de droit social et démocratique", qui doit fournir des biens et des services pour garantir les droits de la population; l'une des principales revendications des mobilisations de 2019.

Elle établit le "droit de l'homme à l'eau", auquel elle donne la priorité sur les autres utilisations, et crée une agence nationale de l'eau pour son utilisation durable.

Dans le nouveau texte, l'âge pour se présenter au poste de président est abaissé de 35 à 30 ans. Le mandat présidentiel reste de quatre ans, mais la réélection n'est autorisée qu'une seule fois. En outre, il demande la suppression du Sénat et la création de deux Chambres au pouvoir asymétrique: un Congrès des députés pour la formation des lois (avec au moins 155 membres), et une Chambre des régions limitée aux lois d'accord régional.

Ce sont, en gros, certains des changements introduits par le projet de Constitution rédigé par des personnes élues par le peuple. Si l'option "J'approuve" l'emporte, les Chiliens pourront avancer sur une voie plus démocratique, avec bien sûr le grand défi de mettre en œuvre une nouvelle Constitution.

Si l'option "Je rejette" l'emporte, le fantôme de Pinochet - qui, durant sa dictature, a ôté la vie à plus de 3 000 personnes - continuera de hanter le pays et ce sera comme une mèche pour le déclenchement éventuel de protestations à l'échelle nationale.

*Article tiré de Granma



Radio Habana Cuba